

■ "L'argent noir des syndicats" chez Fayard

# Syndicats : le grand débalage

« L'affaire de l'UIMM (Union des industries et métiers de la métallurgie) à l'automne dernier nous a facilité le travail car il a permis de délier les langues, raconte Jean-Luc Touly, co-auteur de "L'argent noir des syndicats", paru le 14 mai chez Fayard. Ce qui explique que la parution du livre a été retardée de février au mois de mai ». Maire-adjoint en charge de l'environnement de la nouvelle municipalité de Wissous, Jean-Luc Touly a été pendant trente ans cadre technique administratif chez Veolia eau. Jusqu'en 1998, il est le numéro 2 de la CGT chez Veolia. « L'idée d'écrire ce livre vient de mon expérience personnelle », explique Jean-Luc Touly, toujours adhérent à la CGT, mais qui a été licencié de chez Veolia en 2006. « Ce n'est pas un livre contre les syndicats, mais il faut que la question de leur financement occulte soit mise sur la place publique pour que ça change, affirme-t-il. Car, même s'il n'y a pas toujours d'enrichissement personnel, aujourd'hui, le fonctionnement des syndicats est totalement opaque et tout cela altère leur combativité ».

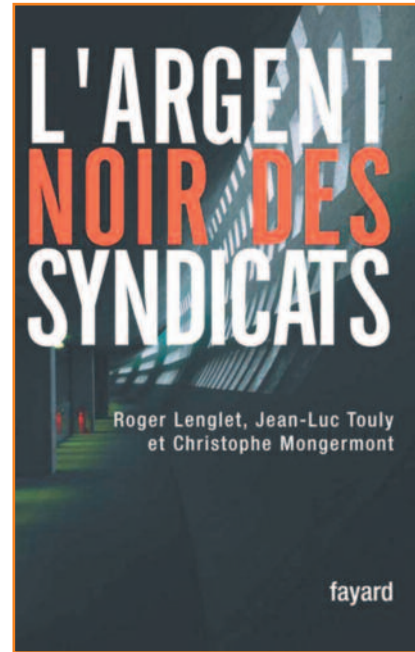
« Les secteurs les plus touchés sont le bâtiment et les travaux publics, les assurances, les services, l'agroalimentaire et celui du nettoyage », estime Jean-Luc Touly. Et, selon lui, « en moyenne, les cotisations des adhérents ne représentent que 25% du budget de fonctionnement des syndicats, le reste relève plus ou moins de financements occultes ». Concrètement, "L'argent noir des syndicats" ne manque pas d'exemples précis et de témoignages. Pas seulement chez Veolia. Même si l'élu de Wissous a été un témoin privilégié de ces dysfonctionnements au sein de cette entreprise puisqu'il a été trésorier de la CGT et, en parallèle, président de la section pu-

## Une application fantaisiste des 35 heures

d'homme de Créteil. « La plupart du temps, les délégués syndicaux centraux, c'est-à-dire ceux qui signent les accords, voyaient leur rémunération doublée », affirme même Jean-Luc Touly. Autre exemple, l'application des 35 heures qui donnerait parfois lieu à de confortables fins de

mois. « Les accords sur les 35 heures prévoyaient l'interdiction de payer des heures supplémentaires pour favoriser les embauches, raconte-t-il. En fait, certains avaient le droit d'en faire, ne les faisaient pas, mais comme ça, ils pouvaient toucher de gros compléments de salaires ». Ce système, qui ressemble beaucoup à de la paix sociale monnayée au sein de certaines entreprises, « tout le monde était au courant, à droite comme à gauche », affirme le co-auteur du livre.

"L'argent noir des syndicats" ne se contente pas de tout "balancer" sur la place publique. Il avance un certain nombre de solutions et pose la question de la représentativité des syndicats. « Aujourd'hui, il y a entre 5 et 7% de syndiqués en France et cela principalement dans les grandes entreprises publiques. Je pense qu'il faudrait rendre les cotisations obligatoires, instaurer plus



de transparence, et que le financement public ne soit pas réservé qu'à cinq syndicats comme c'est le cas aujourd'hui. »

■ **Olivier Fermé**  
 • "L'argent noir des syndicats", de Roger Lenglet, Jean-Luc Touly et Christophe Mongermont, paru le 14 mai aux éditions Fayard.

Prix : 19 euros.